



CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobéris (Siren : 200043602)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Argelès-sur-Mer
Arrondissement	Céret
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/05/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Antoine PARRA

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	3 Impasse de Charlemagne
Distribution spéciale	BP 90103
Code postal - Ville	66704 ARGELES SUR MER CEDEX
Téléphone	04 68 87 63 77
Fax	04 68 95 92 78
Courriel	cc.alberes@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	58 147
-----------------------------	--------

Densité moyenne	197,26
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Argelès-sur-Mer (216600080)	11 088
66	Bages (216600114)	4 539
66	Banyuls-sur-Mer (216600163)	4 734
66	Cerbère (216600486)	1 273
66	Collioure (216600536)	2 549
66	Elné (216600650)	9 551
66	Laroque-des-Albères (216600932)	2 248
66	Montesquieu-des-Albères (216601153)	1 299
66	Ortaffa (216601294)	1 822
66	Palau-del-Vidre (216601336)	3 180
66	Port-Vendres (216601484)	4 048
66	Saint-André (216601682)	3 455
66	Saint-Génis-des-Fontaines (216601757)	2 941
66	Sorède (216601963)	3 500
66	Villelongue-dels-Monts (216602250)	1 920

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Conformément à la délibération n°12-03 du 30 avril 2003, la compétence "transport et traitement des ordures ménagères" a été transférée au Syndicat Départemental de Traitement des Ordures Ménagères.
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
/// Grand cycle de l'eau hors GEMAPI (item 12° de l'article L.211-7 du code de l'environnement, SLGRI, PAPI): Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (item 12° de l'article L.211-7 I du code de l'environnement) <*> Sur les bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères et de la Côte vermeille, ces compétences s'expriment notamment comme suit: -- constituer dans le domaine de l'eau, une instance représentative des communes membres au sein des différentes commissions existantes ou susceptibles d'être créées sur le territoire (Pays, SCOT, Commissions Locales de l'Eau, Comité de Rivière) -- répondre aux appels à projet

et s'engager dans toutes les procédures contractuelles en lien avec la gestion de l'eau et/ou l'aménagement des cours d'eau du périmètre du syndicat -- assurer le suivi de mise en œuvre et la coordination générale des projets menés dans le cadre du précédent alinéa et, en ce sens, de jouer un rôle actif dans la stratégie territoriale de l'eau engagée -- en gager à l'échelle du périmètre du syndicat toute étude répondant à l'objet cité plus haut. <*> Sur le bassin versant du Réart, ces compétences s'expriment notamment comme suit: -- constituer dans le domaine de l'eau, une instance représentative des communes membres au sein des différentes commissions existantes ou susceptibles d'être créées sur le territoire (SCOT, Commissions Locales de l'Eau, Contrat d'étang, Comité de pilotage du site Natura 2000 "étang de Canet-Saint-Nazaire"...) -- répondre aux appels à projet et s'engager dans toutes les procédures contractuelles en lien avec la gestion de l'eau et/ou l'aménagement des cours d'eau du périmètre du syndicat -- animer des démarches collectives visant à lutter contre l'érosion des sols -- réaliser l'ensemble des études nécessaires afférentes aux missions décrites ci-dessus -- élaborer et mettre en œuvre les politiques de gestion équilibrée de l'eau à l'échelle du bassin versant à travers des outils comme le SAGE, le contrat de milieu ou le PAPI -- coordonner et animer les démarches de gestion -- réaliser des actions d'expérimentation et de sensibilisation -- assurer la maîtrise d'ouvrage d'études globales et de suivis scientifiques -- améliorer la connaissance et la centralisation des données -- suivre et évaluer la mise en œuvre des actions menées sur le périmètre du syndicat -- assurer l'appui technique aux maîtres d'ouvrage. <*> Conformément à la délibération n°190-17 du 29 septembre 2017, la compétence "Grand cycle de l'eau hors GEMAPI" sera exercée par application du mécanisme de représentation-substitution par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Tech.

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement

Sanitaires et social

- Action sociale

Action sociale pour la mise en œuvre d'ateliers et chantiers d'insertion dans le cadre de l'entretien des berges et rivières, hormis Le Tech et ses affluents, le Riberal (Cerbère), la Baillaury, le Cosprons, le Ravaner, le Douy, le Coma Chéric, le Val de Pinte, le Réart et ses affluents, l'Aiguille de la Mar, la Riberette (Bages) et le Diluvi, en coordination avec les autres acteurs intervenant sur le territoire et dans le respect des compétences déjà dévolues aux structures de bassin versant et de l'entretien des sentiers de randonnée. /// Construction et gestion de l'immeuble mis à disposition du CAT de Sorède (la gestion de l'activité étant assurée par l'APAJH).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Création, aménagement, entretien et gestion d'équipements à vocation sportive ou culturelle suivants: - médiathèques d'Argelès sur Mer, Banyuls sur mer, Collioure, Montesquieu des Albères, Saint André, Palau del Vidre, Laroque des Albères, Port Vendres, Sorède, Ortaffa et Elne. - Piscine Intercommunale d'Argelès sur Mer - Complexe sportif de Sorède - Salle polyvalente de Saint-Génis-des-Fontaines - Halle des sports de Bages

- Activités péri-scolaires

- Organisation et/ou coordination des loisirs éducatifs pour les jeunes 6 - 18 ans dans le cadre d'un projet global d'intérêt communautaire: ALSH élémentaire, Accueil de Loisirs Adolescents / Points d'Information Jeunesse. - Accueil des enfants de moins de 6 ans dans le cadre d'une offre de services équilibrée sur le territoire communautaire : ASLH maternel, Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), Gestion Relais Assistantes Maternelles

- Activités culturelles ou socioculturelles

Politique culturelle à travers le réseau de lecture publique, enseignement musical et démarche "Pays d'Art et d'Histoire" > Sur le territoire communautaire, ces compétences s'expriment comme suit : - Programmer des actions culturelles et événementielles en matière de lecture publique, - Engager une démarche de classement en Pays d'Art et d'Histoire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Conformément à la délibération n°05-02 du 26 août 2002, la compétence "Élaboration, suivi et mise en œuvre du SCOT et schéma de secteur" a été transférée au Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud.

- Schéma de secteur

Conformément à la délibération n°05-02 du 26 août 2002, la compétence "Élaboration, suivi et mise en œuvre du SCOT et schéma de secteur" a été transférée au Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>Maintenance et gestion des réémetteurs pour la réception de la télévision sur le territoire communautaire</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Autres
<i>/// Actions liées à la politique agricole sur le secteur de la Côte Vermeille et notamment les aides directes apportées à la recherche agricole appliquées et aux organisations professionnelles agricoles dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens passées suivant la réglementation en vigueur. /// Fourrière animale. // prestations de services et service commun</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	SM pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (200015840)	SM ouvert	574 501
66	SM SCOT littoral Sud (256601782)	SM fermé	78 919
66	SM des bassins versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet Saint Nazaire (200044147)	SM fermé	225 334
66	SM départemental de transport, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés (SYDETOM) (256601501)	SM fermé	500 647
66	SM de gestion et d'aménagement Tech-Albères (200078269)	SM fermé	111 957
66	Institut Régional de Sommellerie Sud de France (200096741)	SM fermé	81 223

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)